de la Défense nationale afin d'apprendre à bousiller ce qui reste du ministère?

Des voix: Bravo!

LA JEUNESSE

LE DÉPÔT DU RAPPORT DU GROUPE D'ÉTUDE ET LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre sans portefeuille qui représente Scarborough? Comme le rapport du groupe d'étude sur la jeunesse est actuellement examiné par le cabinet, le ministre peut-il dire à la Chambre quand il compte le déposer et si une mesure législative sera présentée?

L'hon. Robert Stanbury (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, le ministre chargé de la politique sur la jeunesse est le secrétaire d'État.

Une voix: Que Dieu nous préserve!

M. Nystrom: A cause de cela, monsieur l'Orateur, puis-je poser ma question au secrétaire d'État. Quand pouvons-nous compter que le rapport du groupe d'étude spécial sera déposé à la Chambre et une mesure est-elle censée être présentée par la suite?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, le groupe d'étude sur la jeunesse m'a remis, il y a environ trois semaines, un rapport préliminaire sur son travail. Nous attendons le rapport définitif et, comme l'honorable député le suppose bien, le gouvernement devra considérer ce rapport et en faire lui-même l'étude, avant de décider de la date de son dépôt à la Chambre et de son éventuelle publication.

[Traduction]

- M. Baldwin: A ce moment-là, notre jeunesse actuelle sera âgée.
- M. Nystrom: Le secrétaire d'État peut-il dire à la Chambre s'il aura en main ce rapport avant que les demandes d'emploi des étudiants soient accumulées?
- M. Baldwin: Cela devrait être «le chômage des étudiants». C'est l'expression que le député a déjà utilisée.

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Oui, monsieur le président.

LA MAIN-D'ŒUVRE

LES PROGRAMMES À L'INTENTION DES JEUNES CHÔMEURS

[Traduction]

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration? Étant donné les déclarations relatives aux programmes prévus pour cet été à l'intention des étudiants sans emploi, le ministre peut-il dire si de tels programmes seront instaurés maintenant pour les jeunes chômeurs et sinon, pourquoi pas?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, la question des programmes spéciaux est à l'étude. On étudie les différents programmes mis sur pied l'année dernière. Lorsque le gouvernement aura pu prendre une décision quant à la ligne de conduite future, elle sera annoncée.

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre si la nouvelle publiée en première page du Globe and Mail est fondée...

M. l'Orateur: A l'ordre.

[Plus tard]

LE PROJET DE MILICE ESTUDIANTINE

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Je désire poser une question supplémentaire au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Quand il étudiera les programmes destinés aux étudiants pour l'été prochain, songera-t-il à celui de la milice des étudiants? En outre, songera-t-il à doubler le contingentement, afin que le programme soit disponible à un secteur beaucoup plus étendu de la population?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Je le répète, monsieur l'Orateur, la politique à mettre en œuvre est à l'étude. La décision sera annoncée dès qu'elle aura été prise.

L'HYMNE ROYAL ET LE CHANT NATIONAL

LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de dire que je fais beaucoup confiance au ministre de la Défense nationale et à son intelligence, et que j'espère qu'il ne se laissera pas influencer par son voisin immédiat. Ma question s'adresse au leader du gouvernement à la Chambre. Je crois, monsieur l'Orateur, qu'il y a des années que je pose cette question, et cela plusieurs fois par an. Je me demande si le leader du gouvernement à la Chambre pourrait renseigner quelque peu les Canadiens sur la question de savoir quand nous nous verrons soumettre une mesure législative concernant nos hymnes royal et national, afin que le public sache où il en en est quant à ce genre de symboles nationaux.

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je sais que le député a déjà posé cette question il y a quelque temps. J'ai eu l'occasion d'évoquer avec le premier ministre la façon dont nous pourrions procéder ainsi que la question de savoir si ce sujet pourra être examiné au cours de la présente session. Cette discussion n'est pas encore terminée mais elle se poursuit en fait très activement.

M. Forrestall: Au cours de ses entretiens avec le très honorable représentant, le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il poursuivre l'affaire en vue de séparer les deux hymnes et ne pas présenter nécessairement un seul bill traitant des deux?